



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



المجلس الأعلى للتربية والتكوين والبحث العلمي
 Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique



PROJET DE JUMELAGE INSTITUTIONNEL ENTRE L'INSTANCE NATIONALE DE L'ÉVALUATION ET LE CENTRE INTERNATIONAL DES ÉTUDES PÉDAGOGIQUES

PROGRAMME « REUSSIR LE STATUT AVANCE II » UE/MA RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DE L'INE EN ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES DE L'ÉDUCATION

SÉMINAIRE DU LANCEMENT DU PROJET L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES EN ÉDUCATION : APPROCHES ET MÉTHODES

1. Contexte général

L'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques (EPP) prend aujourd'hui une plus grande place dans le modèle de gouvernance marocain. Bien qu'elle soit inscrite dans la constitution de 2011 et portée par un ensemble de structures administratives et d'instances autonomes, les pratiques et les processus de conduite des réformes hésitent encore à affirmer la nécessité de l'EPP dans leur élaboration, leur suivi, l'implication des acteurs et des bénéficiaires et l'évaluation de leur impact. Par contre, le grand public, dans une dynamique continue d'implication dans la chose publique, manifeste un intérêt grandissant pour l'EPP alliant questionnements sur l'efficacité, l'efficience et l'impact de l'action publique. Cet intérêt s'exprime souvent à coup de clics et de partage sur les réseaux sociaux et expose des « discussions » et des « jugements » instantanés, parfois profanes, sur les réalisations et les échecs des réformes publiques.

Dans le domaine de l'éducation, l'intérêt porté par la diversité des acteurs et des bénéficiaires des réformes éducatives est des plus spectaculaires. Les politiques éducatives sont désormais au cœur du débat public et ne sont plus l'exclusivité des spécialistes et des politiques. Toutefois, parce que l'éducation touche toutes les familles, l'opinion publique s'est emparée de ce débat, où se mêlent les griefs et les attentes. D'où la nécessité de l'alimenter par des évaluations, basées sur la preuve scientifique pour l'enrichir mais aussi concrétiser l'implication et la participation des acteurs dans les projets de réformes.

Bien que le principe de l'évaluation soit largement partagé, la diversité des protocoles et des pratiques selon les contextes et les objectifs rend complexe l'appropriation d'outils et l'adhésion des parties prenantes. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de contribuer à l'installation de pratiques et de processus en matière d'EPP en éducation qui soient avérés, inspirés des sources faisant référence et alignés sur des pratiques internationales reconnues.

L'Instance Nationale de l'Évaluation auprès du CSEFRS, a l'ambition de donner à la mission évaluative du Conseil une dynamique, basée sur la compétence nécessaire, et de se positionner dans le paysage de l'EPP comme une instance incontournable dans le domaine de l'éducation.

2. Projet de coopération INE -CIEP

Les travaux du CSEFRS, l'adoption de la Vision Stratégique 2015-2030, les rapports et études de l'INE, le projet de loi cadre de la réforme constituent des jalons dans le processus engagé de la réforme du SEF. L'accompagnement de la réforme nécessite la construction d'un dispositif intégré de suivi de la réforme en termes de pertinence de cohérence, d'efficacité, d'efficience et d'utilité. L'INE, dans le cadre des missions qui lui sont dévolues, a mis en place un programme global de suivi de mise en œuvre de la vision stratégique 2015-2030.

Dans le but de renforcer ses compétences et développer son expertise en matière d'évaluation des politiques éducatives, l'INE a élaboré un projet de coopération avec un jumelage entre l'Instance Nationale de l'Évaluation et le Centre international des études pédagogiques dans le cadre du programme « RÉUSSIR LE STATUT AVANCE II » financé par l'UE.





MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



المجلس الأعلى للتربية والتكوين والبحث العلمي
 Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique



PROJET DE JUMELAGE INSTITUTIONNEL

ENTRE L'INSTANCE NATIONALE DE L'ÉVALUATION ET LE CENTRE INTERNATIONAL DES ÉTUDES PÉDAGOGIQUES

PROGRAMME « REUSSIR LE STATUT AVANCE II » UE/MA

RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DE L'INE EN ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES DE L'ÉDUCATION

Ce séminaire est organisé dans le cadre de ce projet de jumelage et vise le lancement du programme de renforcement des compétences à travers la présentation des approches et des méthodes d'évaluation des politiques publiques en Europe et au Maroc ainsi que le partage de bonnes pratiques de différents systèmes d'évaluation en Europe.

3. Objectifs du séminaire

Le séminaire sera organisé en trois temps :

- Une session dédiée à une perspective comparative de l'évaluation des politiques publiques éducatives : cas de l'Europe, la France, l'Italie et le Maroc ;
- Une table ronde sur la cohérence du dispositif d'évaluation du système d'éducation et de formation au Maroc ;
- Un atelier sur les domaines de renforcement de compétences ciblés par l'INE dans le cadre de ce projet de jumelage, à savoir quels éléments issus des discussions de la journée du 13 février peuvent être pris en considération pour adapter/préciser les actions mises en œuvre dans le cadre du projet.

